

Le syndicat des Teamsters appuie les demandes du Comité de sauvegarde des retraités de Nortel

Si le gouvernement ne fait rien pour resserrer la Loi sur les faillites et l'insolvabilité, les entreprises qui attendent avec impatience la décision des tribunaux dans le dossier de Nortel voudront elles aussi se désengager de leurs responsabilités à l'endroit de leurs retraités...

Le syndicat des Teamsters viendra en aide au Comité de sauvegarde des retraités de Nortel (CSRN) pour permettre à ce dernier de faire entendre son point de vue dans le cadre d'une manifestation sur la Colline du Parlement à Ottawa, le 21 octobre prochain. La bataille qu'a engagée le CSRN vise principalement à assurer la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées d'entreprises en faillite comme Nortel.

« D'autres entreprises canadiennes en faillite attendent avec impatience de voir quelle sera la décision des tribunaux avant de déterminer si elles se désengagent à leur tour de leurs responsabilités à l'endroit de leurs retraités, explique Robert Bouvier, président de Teamsters Canada. Le cas de Nortel est d'une importance capitale pour les droits des retraités au pays. »

La pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées est assurée aux États-Unis par la *Pension Benefit Guarantee Corporation* et au Royaume-Uni par le *Pension Protection Fund*. Les deux garantissent les rentes de retraite jusqu'à concurrence de 5000 \$ par mois. Au Canada, l'Ontario est la seule compétence à offrir une telle garantie, limitée cependant à 1000 \$ par mois.

Les travailleurs de la compagnie Flextronics, une usine montréalaise qui était autrefois dans le giron de Nortel, viendront prêter main-forte à leurs confrères et consœurs de Nortel. Les travailleurs de Flextronics ont aussi engagé une bataille pour que leur ex-employeur honore ses obligations en ce qui a trait au Régime d'allocation de retraite.

« Pour nous, les deux combats se rejoignent puisque ce sont les travailleurs qui subissent encore une fois les conséquences du gâchis causé par Nortel, ajoute Robert Bouvier. Les élus doivent prendre note – et agir – pour protéger les intérêts des travailleurs canadiens. »

Le syndicat des Teamsters intensifiera ses efforts pour sensibiliser les élus fédéraux et provinciaux à la situation vécue par les retraités de Nortel et les préretraités de Flextronics.

Le syndicat des Teamsters représente 125 000 membres au Canada dans tous les corps de métiers. La Fraternité internationale des Teamsters, à laquelle Teamsters Canada est affiliée, compte 1,4 million de membres en Amérique du Nord.

-30-

Renseignements :

Stéphane Lacroix, directeur des communications de Teamsters Canada
514-609-5101